

## RENSEIGNEMENTS UTILES

#### Secrétariat de mairie

Myriam Frene, Nathalie Bertino et Christel Tronel vous renseignent.

#### 

**6 04 79 56 22 38** / Fax : 04 79 59 49 95

#### Horaires d'ouverture au public :

du 1er avril au 30 septembre : du 1er octobre au 31 mars :

Lundi : 13h00 - 17h00 • Lundi : 14h00 - 18h00 8h30 - 12h00 Mardi : 8h30 - 12h00 • Mardi : Mercredi: 13h00 - 17h00 Mercredi: 14h00 - 18h00

• Vendredi: 13h00 - 16h00



#### Bibliothèque

Responsable: Annie Leclercq

Vendredi: 13h00 - 16h00

Horaires d'ouverture :

 Mardi : 9h30 - 10h30 Mercredi: 14h00 - 18h00 Jeudi : 10h00 - 11h00 Vendredi: 14h00 - 16h00

bibliotheque@st-etienne-cuines.fr

**2** 04 79 20 55 91

#### Declicc

Horaires d'ouverture :

• Lundi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h15 Mardi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h15

**FERME** Mercredi :

Jeudi : 9h00 - 12h00 14h00 - 18h00 • Vendredi: 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

accueil@declicc73.fr

**2 04 79 56 35 06** ou **09 79 51 94 69** 

#### **Agence Postale Communale**

Responsable : Annie Leclercq

**2** 04 79 56 22 74 Horaires d'ouverture :

• Lundi : 8h30 - 11h30 13h30 - 16h30 Mardi : 13h30 - 16h30 Jeudi :

Vendredi: 8h30 - 11h30

#### Déchetterie de la Lauzière à La Chambre

Horaires d'ouverture :

• Lundi: 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

Mardi : 9h00 - 12h00

 Mercredi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

 Vendredi : 14h00 - 17h00 Samedi : 9h00 - 12h00 14h00 - 17h00

Retrouvez l'actualité de la commune sur son site internet : www.st-etienne-cuines.fr



Bulletin municipal 2021 édité par la mairie de Saint Etienne de Cuines.

Directeur de publication : Dominique Lazzaro - Rédacteurs : membres de la Commission Information et Communication : Françoise Combet-Blanc, Pierre-Benoît Clément, Nelly Rol, Solenn Clavel, Annie Leclercq, Mireille Morin-Collomb, Henri-Marc Gauthier - Crédits photos : Dominique Lazzaro, Françoise Combet-Blanc, Pierre-Benoît Clement, Henri-Marc Gauthier, Mireille Morin-Collomb, Séverine Budon, Yannis Nacef - Mise en page: RECTO VERSO SERVICES www.rectoverso.biz -Tirage: 750 exemplaires.

## MOT DU MAIRE 2021



Après une année 2020 particulièrement marquée par une crise sanitaire à l'échelle mondiale, 2021 s'ouvre en nourrissant l'espoir de meilleurs présages.

C'est dans un contexte inédit, tenant compte des annonces gouvernementales et afin d'assurer la sécurité des habitants, que la municipalité a été contrainte d'annuler la soirée des vœux et le repas de nos aînés.

Malgré ce contexte toujours troublé, c'est en mon nom et en celui de l'ensemble du conseil municipal de Saint Etienne de Cuines que je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de prospérité et surtout que je vous souhaite une année pleine de santé pour vous tous et ceux qui vous sont chers.

Que 2021 soit pour vous et vos proches une année de paix et de réussite dans tous les domaines de la vie. C'est dans une situation inédite que la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions, plongée dans l'urgence dès les premières heures de la mandature. Malgré cette crise sanitaire, malgré les différents confinements, les élus, qu'ils soient de l'ancienne ou de la nouvelle mandature, tout comme l'ensemble du personnel communal, ne sont pas restés inactifs, bien au contraire.

Vous découvrirez tout au long de notre bulletin ce qui a été fait en 2020.

Cette situation a fortement perturbé le fonctionnement de nos services : fermeture au public de la bibliothèque, de la mairie, de l'agence postale communale, des équipements sportifs communaux, des écoles, de la cantine par la mise en place d'un protocole sanitaire des plus compliqués à adopter.

Je tenais aussi à remercier fortement les élues qui se sont portées volontaires pour assurer pendant deux semaines le nettoyage aux écoles, en remplacement du personnel communal touché par le virus, sans quoi nous aurions été contraints de les fermer

Je profite de l'occasion qui m'est donnée ici pour saluer l'implication, et ce dès le premier jour de l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, y compris les conseillères de l'opposition.

Je leur souhaite pleine réussite et bonne chance dans leurs nouvelles fonctions.

J'en profite aussi pour saluer l'investissement de nos agents. indispensable au fonctionnement de notre commune, qui sont restés impliqués tout au long de l'année malgré ce contexte sanitaire difficile. Cette implication au quotidien trouve d'ailleurs un écho tout particulier dans la période tourmentée que nous traversons. Qu'il me soit permis ici de les en remercier chaleureusement.

## SOMMAIRE **TRAVAUX PROJETS** 10 LES ELUS 13 LES EMPLOYES **COMMUNAUX** 14 **LE BUDGET** 18 **UN PEU D'HISTOIRE** Les cloches de l'église Les hameaux oubliés Le collège a 60 ans Les paravalanches 24 **ECOLE** Bibliothèque **DECLICC** 29 **A L'HONNEUR** Gaëtan et Thibaud RUFFIN 30 **ETAT CIVIL** 34 **ASSOCIATIONS** Héritage et Mémoire pour Demain Maurienne Lutte Les Monthionnains

## TRAVAUX

### SALLE POLYVALENTE

La première partie du toit de la salle polyvalente a été rénovée en 2018 et il devenait urgent de réaliser la seconde. La commune a lancé un appel à candidatures et l'entreprise JEANNOLIN, « moins disante », a été retenue. Celle-ci avait déjà réalisé la première tranche des travaux.







### REPRISES ENROBE

Cette année encore, quelques reprises d'enrobé ont été réalisées sur des parties très abimées rue de la Croza, rue des Erables et rue de la Plaine.

Coût des travaux : 18 989 €

## MICRO-CENTRALE JO BLANC

Comme chaque printemps, les intempéries ont fait de nombreux dégâts et la piste de la micro-centrale Jo BLANC n'a pas été épargnée, surtout vers la prise d'eau. Il a donc fallu la reprendre et canaliser l'eau.

Ces travaux, d'un montant total de 42 540 €, ont été ainsi répartis suivant le pourcentage prévu dans la convention tripartite :

 commune de Saint-Etienne-de-Cuines : 6 381 € commune de Saint-Alban-des-Villards : 2 127 €

S.E.M. du Bacheux : 34 032 €

### **ELAGAGE**

Une opération d'élagage a été organisée : 72 arbres (platanes, érables et bouleaux) ont bénéficié d'une cure de jeunesse. Plusieurs lieux étaient concernés : l'avenue du Glandon, le boulodrome, la cour de DECLICC, les Cités

Bozon, l'impasse de la Croza et celle de la Plaine, le parking de la crèche et enfin le lotissement de l'Oratoire.

Les travaux ont été réalisés par GREG ELAGAGE.

7

Coût des travaux :

Elagage : **5 800 €** 

Location de la broyeuse : 1 370 €





## **RUE DES VIOLETTES**

Deux interventions ont eu lieu dans la rue des Violettes suite à la vente d'un terrain :

- Février : Viabilisation réalisée par l'entreprise Maçonnerie Savoyarde pour un montant de 4 232 €
- Novembre : Fin de l'enrobé de la partie communale par EIFFAGE pour un montant de 1 859 €





## **ROUTE DU VERNET**

L'entreprise JAMEN est intervenue sur la route du Vernet pour modifier un caniveau.

Elle en a profité pour créer une cunette en enrobé afin d'éviter des débordements en cas d'orage.

Coût des travaux : 2 484 €





#### ENTRETIEN DU STADE

Nous avons profité du confinement pour réaliser des travaux d'entretien de la pelouse du stade de foot qui en avait grand besoin : aération totale de la pelouse, reprise des parties abîmées et ré-engazonnage.







#### LA ROCHETTE

Les habitants de La Rochette ont demandé qu'un panneau d'affichage soit installé dans leur hameau.

Dominique Balmon, employé communal, a réalisé ce travail à moindres frais (environ 200 € de matériaux) pour un très beau résultat.

#### CHEMIN DE MONTARLOT

Le chemin de Montarlot était très dégradé et il devenait vraiment important de le remettre en état. L'entreprise EIFFAGE a réalisé les travaux nécessaires dans le courant du mois de novembre. Le chemin a été décapé et remis à niveau.





## ENTRETIEN DE LA TRANCHEE **COUVERTE**

Les employés communaux ont réalisé des travaux d'entretien sur le parc de la tranchée couverte pendant le confinement:

- · élagage des arbres,
- reprise d'une clôture et repose de celle-ci en limite d'une parcelle communale.







## LAC DE CUINES

Remplacement d'une vanne d'eau alimentant l'Esplanade du Lac.







### **BACHAT**

Dominique Balmon a fabriqué un nouveau bachat pour remplacer celui qui était très abimé, à proximité de la Fruitière et des « Restaurants du Cœur ».

## **ECOLE MATERNELLE**

Un air de jeunesse a été donné à l'école maternelle pendant les vacances scolaires.

Le couloir et le bureau de Madame la Directrice ont été repeints.

Des jardinières sur pieds ont été installées dans la cour des écoles maternelle et primaire, les enfants pourront y faire leur petit potager.









## PROJETS

#### **ADRESSAGE**

Qui ne connait pas un Cuinain qui n'ait pas rencontré des difficultés de livraison de colis ou de courrier ? En déshérence depuis de nombreuses années, le suivi de l'adressage sur notre commune présente des défaillances, entre autres concernant certaines rues récentes non encore déclarées à la Poste et aux sociétés GPS. Mais la principale faiblesse de l'adressage sur notre territoire tient à l'absence de dénomination des voies d'une part, d'autre part numérotation manguante des habitations des hameaux. En conséquence, le risque existe qu'un jour les secours ne puissent intervenir auprès d'une personne en danger, faute de pouvoir la trouver. Tous les

habitants des Côtes Dessus peuvent témoigner d'un exemple récent. C'est pourquoi une équipe d'élus, composée d'Emmanuelle, Françoise, Véronique, Dédé, Pierre-Benoit et Yves, a décidé de s'atteler courageusement à cette tâche ardue. L'objectif ? Assurer la sécurité et le confort de tous les habitants en mettant enfin aux normes le nom des rues et la numérotation. conformément à la réglementation en vigueur, afin de permettre aux secours, aux facteurs, aux livreurs et à toute personne qui recherche une adresse de la trouver sur un GPS. C'est donc un méticuleux travail de longue haleine, mené sous l'égide de La Poste, grâce à Sandrine Prudhomme. L'équipe municipale s'y

investit avec cœur, privilégiant pour la dénomination des voies, plutôt que des noms de fleurs, des désignations inscrites dans le terroir : lieux-dits anciens dans les hameaux, sommets de nos montagnes. Le projet a débuté en août 2020, il se terminera à l'été 2021. Son achèvement fera l'objet d'une communication spécifique. En parallèle, la commune assurera un accompagnement individualisé en collaboration avec Maison France Service pour tout habitant qui rencontrerait des difficultés dans les formalités administratives liées à ces changements.

Pierre-Benoît Clement



### SENTIERS

Le Loup, les Cartières, le Chalet de Barbouillon, la Croix de Cuchet ou encore le Bacheux, tout habitant de la commune y a trainé ses galoches ou en a entendu parler. Mais il devient de plus en plus difficile de s'y rendre sans s'égarer, tant les panneaux d'indication ont souffert des outrages du temps et nécessitent une cure de rajeunissement. Or, il se trouve que de 2018 à 2020, le Département avait lancé une opération de subventionnement pour accompagner les communes dans les projets de balisage et de remise en état des itinéraires de promenade et de randonnée. Malgré l'échéance limite, la commune a dernièrement demandé une dérogation pour candidater et l'a obtenue. Aurélie, Florence, Joce, Martine, Dédé, Pierre, Pierre-Benoit et Yves ont donc sorti leur carte d'état-major et leur boussole pour présenter un dossier. Il s'agit d'un projet ambitieux et de long terme qui s'étalera sur 3 ans. Soutenue

par la FFR, l'équipe a identifié des parcours, prévu la signalétique et les travaux pour que, prochainement, chacun puisse sillonner les chemins creux en toute sécurité. Il y en aura pour tous les goûts et tous les niveaux, du marcheur occasionnel au trailer chevronné. Ainsi, les promeneurs seront quidés pour faire par exemple le tour du Bial ou suivre l'itinéraire Héritage et Mémoire pour Demain, tandis que les randonneurs parcourront la forêt et les alpages sans craindre le brouillard. Ces investissements ont un coût et surtout devront être pérennisés. L'entretien dans la durée se présente comme un vrai défi car un contrôle sera réalisé tous les 3 ans par la FFR. L'équipe y a déjà réfléchi. Différentes pistes seront explorées, allant de conventions avec des associations à la sélection minutieuse d'entreprises d'entretien, en passant par l'appel à volontariat. Souhaitons que ce beau projet, qui valorisera notre commune sur le plan

touristique, puisse être mené à son terme et que l'investissement citoyen lui permettra de vivre et de se fortifier.

Pierre-Benoît Clement



## LES ELUS

#### Pierre-Benoit CLEMENT

Monthyonnain de souche et ayant décidé de m'installer définitivement dans le village de mes ancêtres, je m'inscrivis naturellement sur les listes électorales de la commune en 2019.

A cette occasion, le Maire me proposa de rejoindre son équipe qu'il souhaitait diversifier avec une représentation des hameaux. J'acceptais et je remercie tous les électeurs qui nous ont fait confiance.

Durant cette première année au conseil, avec le soutien des élus et toujours empreint d'altruisme, je me suis investi pour notre commune. J'ai porté des projets innovants, réveillé des dossiers endormis, bouleversé quelques habitudes, mais surtout, j'ai tenu à développer un esprit d'équipe au sein du conseil.

Cependant la pente est raide et reste longue, ce n'est que collectivement que nous la gravirons. C'est en ce sens, celui d'une véritable dynamique collective, que je souhaite poursuivre mon engagement dans l'intérêt de tous les Cuinains.

#### **Bernard PACHOUD**

J'ai 55 ans. J'habite à Saint-Etienne-de-Cuines depuis 2000, mais je connaissais ce village car mes années de collège se sont déroulées ici.

En 2007, j'ai voulu m'investir dans la vie de la commune. J'ai débuté un mandat avec Jo BLANC en intégrant plusieurs commissions. Depuis 7 ans, je préside l'OMCS (office municipal de coordination des sports). Ces années m'ont beaucoup appris.

Je fais également partie du bureau du club de football AS Cuines.

#### Françoise COMBET-BLANC

J'ai 64 ans. Je voulais donner un peu de mon temps et j'ai rejoint l'équipe municipale en 2014, sous le mandat de Jo BLANC. Très vite, je me suis intéressée au fonctionnement de la commune. J'ai eu la responsabilité de la Commission Information et Communication (bulletin, site internet...). Grâce à cela, j'ai pu avoir des contacts avec les habitants de mon village.

Dans ce deuxième mandat, je m'occupe également de la Chaufferie bois.

Cette expérience de conseillère demande de l'investissement personnel mais est extrêmement enrichissante.

#### **Aurélie GOYET**

A 40 ans, je me suis lancée dans cette aventure municipale, pour donner du temps et de l'énergie positive au développement de notre commune.

Ma présence au conseil représente la population ayant votée pour la liste alternative. Dans la vie professionnelle, je suis acheteuse industrielle et passionnée de marche et de randonnées au sein des belles montagnes de notre vallée.

#### Véronique CURCIO

Je réside sur la commune de Saint-Etienne-de-Cuines depuis 1971 et je connais beaucoup d'entre vous. J'ai vu ma commune évoluer, bouger au cours des derniers mandats et me présenter comme conseillère était une évidence.

Ayant une carrière très riche en expériences professionnelles et humaines dans beaucoup de domaines, je veux mettre à profit mon savoir être et mon savoir-faire.

Sachant que j'ai encore beaucoup à apprendre, travailler au sein de ce conseil municipal ne sera que positif et enrichissant.

J'assumerai mon rôle avec sérieux et enthousiasme.

#### **Emmanuelle BLANCHARD**

Arrivée sur la commune il y a 7 ans environ, je voulais rejoindre le conseil municipal afin de pourvoir donner de mon temps à la commune.

Notre village évolue et nous avons tous besoin de bénévoles pour faire avancer les choses.

Lorsque je m'engage dans un domaine (celui-ci est nouveau), je donne le meilleur de moi-même.

Je compte faire de mon mieux afin de respecter votre vote.

#### **Yves CLAPPIER**

J'ai toujours estimé que si j'en avais la possibilité, il était important que je consacre une partie de mon temps aux choses communes.

Savoyard d'origine, d'un père de Modane et d'une mère du Chatel, j'ai effectué ma carrière professionnelle à Grenoble, dans l'action sociale.

Jeune retraité et jeune installé dans un des hameaux de la commune, je suis très satisfait de pouvoir me rendre utile et de m'intégrer en découvrant les habitants, leurs préoccupations et leurs désirs.

#### **Jocelyne DEJEAN**

Installée dans notre commune depuis 1990, j'ai toujours pensé que le moment venu, je pourrais rejoindre le banc du conseil municipal. Aussi, lorsque l'occasion s'est présentée, j'ai naturellement répondu présente.

Etre à l'écoute des autres, donner humblement de ma personne, il me semble l'avoir déjà démontré au sein du Basket Club de Cuines. Et même si j'ai tiré ma révérence cette saison, je continue de coacher des équipes et j'apporte mon soutien au nouveau président.

Quant à mon parcours professionnel et après plus de 15 ans passés chez ACMB, je suis maintenant responsable de production dans l'entreprise Mille à Pontamafrey.

Aujourd'hui, bien que novice dans ma nouvelle fonction, j'entends bien apporter mes idées, travailler avec et pour vous, afin que Saint-Etienne-de-Cuines reste un endroit où il fait bon vivre.

#### **Dédé TOGNET**

J'ai 63 ans et je suis adjoint à Saint-Etienne-de-Cuines depuis 1989. C'est donc mon 6ème mandat. J'ai commencé avec Jo BLANC et au fil du temps, je me suis investi de plus en plus. J'ai la responsabilité des travaux, du déneigement et du personnel masculin.

Enfant de Cuines, j'aime mon village et je mets mon temps libre et mon expérience à disposition pour qu'il soit le plus agréable possible.

Passionné de foot, j'ai adhéré à l'AS CUINES en 1969 comme joueur, puis comme dirigeant depuis 1974 : c'est donc tout naturellement que j'ai pris la présidence du club.

#### Florence LEMAIRE-LEVY

Qui suis-je?

Enseignante, depuis plus de vingt ans habitante de Saint-Étienne-de-Cuines, je me suis attachée à ce lieu où mes enfants ont grandi, et qui est devenu l'endroit où j'ai habité le plus longtemps.

J'ai découvert, au fil du temps, une partie de l'histoire du village, et écumé nombre de sentiers sur les âpres flancs du Mont-Cuchet. C'est parce que j'ai plaisir à écouter les gens, et dans le désir de contribuer à un renouveau que je me suis présentée aux dernières élections municipales de notre commune : je souhaite sincèrement que notre village s'anime et prenne un aspect riant pour redevenir ce qu'il fut : un endroit où il fait bon et beau vivre.

#### **Nelly ROL**

Résidente de la commune depuis 1997, c'est en 2001 que j'ai intégré l'équipe du CCAS en tant que membre extérieur et ce, pour 2 mandats.

Puis, en 2014, j'ai rejoint l'équipe municipale. Et c'est donc tout naturellement que j'ai souhaité poursuivre au sein de l'équipe actuelle lors des dernières élections, toujours membre du CCAS mais également de la commission finances et de la commission information.

Cette expérience est très enrichissante sur le plan personnel et permet surtout de prendre conscience des difficultés des collectivités pour mener à bien leurs projets en raison d'un système qui laisse peu de place à leur seule initiative.

#### Martine BIGNARDI

J'ai 59 ans, j'habite Saint Etienne de Cuines depuis janvier 1994.

Je me suis toujours investie dans la vie associative et c'est tout naturellement que j'ai intégré l'équipe de Joseph Blanc en 2007.

Faire partie d'un conseil municipal est une expérience très enrichissante. Au cours des années, j'ai appris beaucoup sur le fonctionnement très complexe d'une commune.

J'entame mon troisième mandat et je souhaite mettre à profit cette expérience acquise et apporter encore plus à la vie de la commune, notamment aux jeunes des écoles, même si les budgets de plus en plus serrés et les contraintes qui s'imposent nous obligent souvent à faire des choix qui ne sont pas toujours en adéquation avec nos idées.

#### **Benjamin DEPLANTE**

Marié, deux enfants.

Je suis commerçant à Saint-Etienne-de-Cuines et suis donc au contact tous les jours avec mes clients, en partie des Cuinains. Je souhaite entreprendre et m'investir pour ma commune et ses habitants.

#### Pierre ROCHETTE

Marié, deux enfants. Je suis conducteur de train à la SNCF.

Je pense qu'il est important d'avoir un conseiller municipal dans chaque quartier et dans chaque hameau de la commune pour pouvoir connaître et faire remonter les soucis et les problèmes des citoyens au Maire.

#### UN REGARD TIERS: PETIT BILAN

Tête de la liste Un Nouvel Élan pour Saint-Étienne-de-Cuines, je remercie les électeurs de nous avoir permis d'accéder, ma colistière Aurélie Goyet et moi, au Conseil municipal de la commune. Au terme de cette première année de mandat, un petit bilan se dessine, faussé cependant par les conditions sanitaires dans lesquelles nous avons passé ces premiers mois.

Nous tenons à remercier l'équipe de son accueil cordial. Un effort sincère pour nous impliquer se lit dans les places qui nous ont été réservées dans certaines commissions. Notre avis est sollicité au conseil, et nous recevons des réponses aux questions que nous posons. Certains des projets que nous portions, rejoignant ceux de l'équipe, se voient en cours de réalisation. Nous ne doutons pas de l'engagement de toute l'équipe en faveur de la commune.

Cependant, on peut regretter l'absence de grandes lignes directrices guidant l'action de l'équipe municipale. Par ailleurs, la communication entre la municipalité et les administrés doit s'améliorer, et s'ouvrir aux visiteurs, notamment au moyen d'internet et des réseaux sociaux. De plus la transparence dans le budget doit devenir un mantra de chaque réunion. Enfin, nous espérons que l'évanouissement progressif de la menace Covid favorisera les actions citoyennes de toute

Pour conclure, convaincues du désir sincère de M. Lazzaro d'œuvrer pour la communauté, nous souhaitons vivement contribuer au travail actif mené sur le terrain, tout en formant le vœu que soient menés de vrais projets d'investissement au bénéfice de tout notre village.

Florence LEMAIRE-LEVY

#### NOUVEAULOTISSEMENT

La vitalité d'une commune peut être mesurée à sa capacité d'accueillir une nouvelle population et à développer son territoire. Elle se concrétise généralement par la création d'un lotissement de maisons individuelles.

#### C'est chose faite à Saint-Etienne-de-Cuines!

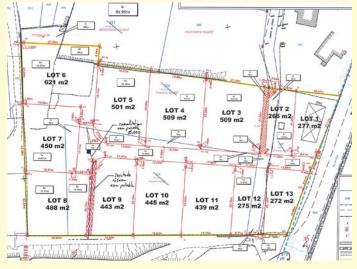
En effet, à l'instigation de C2C Proмотюм, un lotissement de treize lots, Le CLos des Lunes, a vu le jour sur un terrain de plus de 5 900 m² près du stade de foot.

Les travaux de viabilisation ont été achevés fin 2020.

La collaboration de MAISONS FRANCE CONFORT et C&M Immobilier, représenté par Florian CHATEL et Mathieu COSTA, a abouti à la construction de quatre maisons mitoyennes et neuf maisons individuelles.

Les constructions ont débuté en mars 2021.

#### Bienvenue à ces nouveaux Cuinains et Cuinainches.







## EMPLOYES COMMUNAUX

En février, après vingt ans de bons et loyaux services au sein de la commune, Lionelle RICHIERO, épouse de Daniel, lui-même employé communal, a tiré sa révérence. Lionelle a entretenu les bâtiments communaux, accompagné les écoliers dans le car et aussi à la cantine.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite.

Jennyfer ILTIS a été recrutée pour la remplacer.

Maman de trois enfants, elle a passé sa jeunesse à Saint-Etienne-de-Cuines. Elle a fréquenté, ainsi que ses filles, l'école maternelle puis la primaire du village.

Depuis 12 ans, elle habite une commune voisine, mais est toujours « Cuinainche » de cœur.

Elle a pris ses fonctions très naturellement, bien aidée en cela par ses collègues.

Bienvenue Jennyfer.



Depuis quelques années, du 1er mai au 30 octobre, la commune recrute un employé saisonnier afin de soulager les hommes en place. David RAPPELLI, résidant de Cuines, a été choisi pour ce poste.

Moniteur de ski à Saint Francois Longchamp l'hiver, il est disponible le reste de l'année. Il met sa disponibilité, son savoir et surtout sa motivation au service de la commune.

Bienvenue également David.

### SECRETAIRE DE MAIRIE

C'est avec un immense plaisir que nous souhaitons la bienvenue parmi l'équipe de la mairie à Myriam Frene qui reprend ses fonctions de secrétaire de mairie après quelques années de disponibilité.



## LE BUDGET

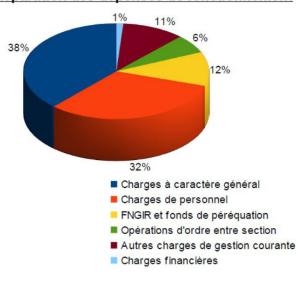
La Commission Finances vous présente le compte administratif 2020 et le budget prévisionnel pour l'année 2021.

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

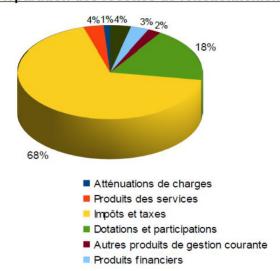
#### DE LA COMMUNE:

FONCTIONNEMENT		INVESTIS	SSEMENT
Dépenses	1 183 990,39	Dépenses	419 571,99
Recettes	1 695 757,95	Recettes	324 488,78
RESULTAT	511 767,56	RESULTAT	-95 083,21
RESULTAT DE CLOTURE		416 6	84,35

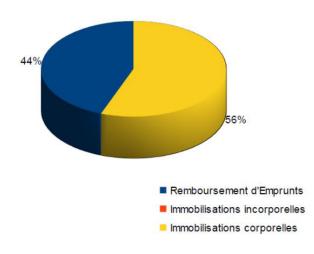
#### Répartition des dépenses de fonctionnement



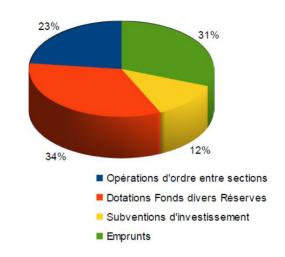
#### Répartition des recettes de fonctionnement



#### Répartition des dépenses d'investissement



#### Répartition des recettes d'investissement



## DU BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT:

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	152 372,40	Dépenses	282 667,96
Recettes	210 664,93	Recettes	281 424,07
RESULTAT	58 292,53	RESULTAT	-1 243,89
RESULTAT DE CLOTURE		57 04	<b>48,64</b>

#### DU BUDGET DE LA REGIE MUNICIPALE DE LA CHAUFFERIE BOIS :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	156 622,97	Dépenses	15 500,00
Recettes	159 212,40	Recettes	66 120,00
RESULTAT 2 589,43		RESULTAT	50 620,00
RESULTAT DE CLOTURE		53 20	09,43

#### DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE:

FONCTIONNEMENT		INVESTIS	SSEMENT
Dépenses	6 914,26	Dépenses	0,00
Recettes	11 058,12	Recettes	0,00
RESULTAT 4 143,86		RESULTAT	0,00
RESULTAT DE CLOTURE		4 14	3,86

### **BUDGET PRIMITIF 2021**

Dans un contexte où les dotations de l'Etat s'amenuisent d'année en année et où les contributions au dispositif de péréquation FPIC, tout comme les reversements au Fonds National des Garanties Individuelles FNGIR ne cessent d'augmenter, la commune maintient des finances saines et prévoit ainsi d'engager différents travaux.

OPERATIONS	CIMETIERE	ROUTE	SALLE POLYVALENTE	VOIRIE	BATIMENTS SCOLAIRES	MATERIEL ROULANT, OUTILLAGE	AUTRES IMMO CORPO- RELLES
Frais Etude	7 000	8 000	I OLI VILLITIL	VOIIVIE	000271111120	OOTILLITOL	KELLEO
Piste Bacheux		10 000					
Divers			10 000	8 000			
Adressage				15 000			
Sentiers				37 000			
Installation incendie Monthyon				30 000			
Illumination Noël (dont prises et pose : 16 500 la première année)				20 800			
Places de parking Mairie				2 500			
Enrobé La Rochette / Centrale				50 000			
Divers Enrobé				56 700			
Aménagement City Stade				50 000			
Salle Bibliothèque Ecole					26 000		
Rideaux Ecole					2 600		
Salle Cantine					50 000		
Travaux Divers					1 400		
Tracteur						17 000	
Matériel, outillage						10 000	
Matériel de Bureau et Info							10 000
Mobilier							14 000
TOTAL	7 000	18 000	10 000	270 000	80 000	27 000	24 000

#### RÉSULTATS DES ANALYSES DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE

8 prélèvements ont été réalisés sur le réseau du Chef Lieu et 7 sur le réseau de La Cense au cours de l'année 2020. A chaque fois, la qualité de l'eau d'alimentation a été conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



En France, l'eau du robinet est l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent, destiné à en garantir la sécurité sanitaire. Ce contrôle est réalisé par les Agences Régionales de Santé.

Vous pouvez consulter les résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine de la commune sur le site : https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/ eau.





RESEAU	CHEF LIEU	LA CENSE
DATE DU PRELEVEMENT	11/02/2021	
Conclusions sanitaires	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.	Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
Conformité bactériologique	Oui	Oui
Conformité physico- chimique	Oui	Oui
Respect des références de qualité	Non	Non

RESULTATS D'ANALYSES				
PARAMETRES	VALEUR CHEF LIEU	VALEUR LA CENSE	LIMITE DE QUALITE	REFERENCE DE QUALITE
Entérocoques /100ml- MS	<1 n/(100mL)	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. et spores sulfito- rédu./100ml	<1 n/(100mL)	<1 n/(100mL)		
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1 n/mL	50 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1 n/mL	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	4 n/(100mL)	8 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	14,7 °C	4,5 °C		≤ 25 °C
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif) *	Aspect normal	Aspect normal		
Odeur (qualitatif) *	Aucun changement anormal	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,20 NFU	0,30 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	<0,05 mg(Cl2)/L	<0,05 mg(Cl2)/L		
Chlore total *	<0,05 mg(Cl2)/L	<0,05 mg(Cl2)/L		
рН	7,91 unité pH	8,01 unité pH		≥6.5 et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C	362 μS/cm	134 μS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/ cm
Ammonium (en NH4)	<0,03 mg/L	<0,03 mg/L		≤ 0.1 mg/L

<sup>\*</sup> Analyse réalisée sur le terrain

## UN PEU D'HISTOIRE

### LES CLOCHES SAVOYARDES

A l'est du massif de Belledonne, montagnes entre Isère et Savoie, Saint-Etienne-de-Cuines est un village de Maurienne situé dans une vaste plaine, dite « de Cuines », où se sont développés depuis fort longtemps de nombreuses communautés.

La paroisse de Sainte-Marie remonte au XIème siècle et est légèrement antérieure à celle de Saint-Etienne. Essentiellement agricole, cette dernière connaitra un véritable essor grâce à la transformation d'un moulin en fabrique de pâtes alimentaires : « Les pâtes La Lune » de renommée internationale. Pourtant, quelques années auparavant, la commune était encore dans l'ombre : les voies de communication passaient de l'autre côté de la rivière Arc et il était compliqué pour ses habitants de la rejoindre.

L'église Saint-Etienne semble ancienne : la paroisse est citée pour la première fois en 1129. On sait aussi que Guillaume de Montmayeur, propriétaire du Châtelet et de la Tour forte de Gruyères, emblématiques bâtiments de la commune, avait fondé une chapelle Notre-Dame de Pitié dans l'église qui abritera ensuite sa sépulture. A la fin du XVIème siècle, le sanctuaire est mis à mal lors de l'occupation de la Maurienne. C'est à ce moment là qu'elle perdit ses reliques. Nous perdons ensuite de vue l'histoire religieuse de la commune. On peut imaginer aisément que l'église a été reconstruite au XVIIème siècle avant d'être à nouveau ruinée à la Révolution. Les suppositions laissent place aux faits en 1845 : l'église est partiellement reconstruite car jugée exiguë et délabrée. Mais en 1858, un glissement de terrain fragilise déjà l'édifice qui retrouve plusieurs de ses murs fissurés. Le retable principal représente saint Etienne, patron de la paroisse, sous les traits des frères Gilardi qui l'ont confectionné en 1863-1864. Les deux chapelles latérales sont dédiées à Notre-Dame du Rosaire pour l'une, et aux saints Antoine pour l'autre : saint Antoine l'Abbé et saint Antoine de Padoue. La façade de l'église a été restaurée en 1959.

Le clocher, installé près du chœur, est surmonté d'une timide flèche, qui remplace depuis 1952 un toit demi-bulbe. Au dernier niveau, un beffroi en bois permet à quatre cloches de sonner : elles sont disposées chacune dans une fenêtre de la tour. Côté nord, une cloche va retenir notre attention: elle porte sur son flanc la date suivante: MVLX. Il faut très certainement comprendre 1560, eu égards aux caractères gothiques. Elle semble avoir survécu à l'occupation de la Maurienne qui eut lieu quelques années après. Quoi qu'il arrive, elle a certainement été fondue pour cette paroisse : elle est vouée à saint Etienne, patron, tout en portant les effigies de saint Antoine (aussi présent dans l'église), saint Jean-Baptiste, les saints Pierre et Paul, sans oublier la Vierge et le Christ. Elle porte aussi une inscription « Salvaterre », comme beaucoup de cloches de la même époque. Ses trois sœurs sont plus récentes et leur fonte s'étale sur presque deux siècles : en 1805, les Gautier et Vallier, originaire de Briançon, réalisent la petite







cloche dédiée à saint Joseph. Peut-être qu'au lendemain de la Révolution, ce n'était pas la seule venue aux côtés de la cloche historique. En 1872, les frères Paccard confectionnent la plus grosse cloche, caractérisés par ses décors soignés. Elle est vouée à la Vierge Immaculée, saint Etienne et saint Joseph. Enfin, en 1988, la fonderie Paccard réalise la cloche numéro deux, également dédiée à saint Etienne. Il est presque évident qu'elle en remplace une plus ancienne, en témoignent l'ancienneté du beffroi et les traces d'anciens paliers dans sa travée. Les oreilles les plus sensibles pourront peut-être s'étonner de la ligne nominale atypique : on remarque volontiers que la cloche historique hésite entre le do dièse et le ré, hésitation amplifiée par ses harmoniques caractéristiques des anciennes cloches. Il convient aussi de préciser que l'ajout de nouvelles cloches au compte goutte n'a pas arrangé la situation.

	Nom	Fondeur	Année	Diamètre (cm)	Masse (kg)	Note
1	Vierge Immaculée, St Joseph, St Etienne	Frères Paccard	1872	85.4	350	Si <b>b</b> 3
2	St Etienne	Paccard	1988	75.8	275	Do 4
3	St Etienne	inconnu	1560	68.2	200	Ré b 4
4	St Joseph	Vallier & Gautier	1805	55.4	90	Mi 4









Antoine CORDOBA a réalisé cette étude au cours de l'été 2020. Il remercie chaleureusement :

- M. Dominique Lazzaro, maire, pour son aimable autorisation.
- Mme Monique Emin, ancienne élue, pour son accueil et sa disponibilité.
- Son ami Loris Rabier « Les Cloches Mauriennaises » , habitant la commune, pour son aide.
- Son ami Aurélien SURUGUES, de Dijon, pour son aide.



Nous le remercions à notre tour d'avoir accepté que nous reproduisions son article dans le bulletin de notre commune.

Vous trouverez d'autres photos des cloches de l'église de Saint Etienne de Cuines, ou d'ailleurs, sur son site internet: https://cloches74.com/2020/09/25/st-etienne-cuines



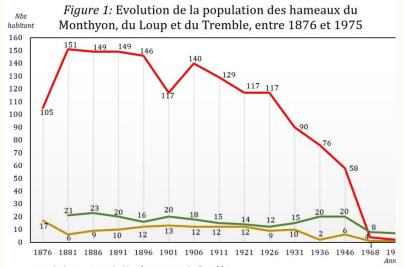
## LES HAMEAUX OUBLIÉS DE SAINT-ETIENNE-DE-CUINES : INTÉRÊTS GÉOGRAPHIQUES

Dans le cadre d'un mémoire de recherche en géographie sur la question des hameaux abandonnés au sein des vallées de la Maurienne et de la Tarentaise, mené à l'Université Savoie Mont Blanc, la commune de Saint-Etienne-de-Cuines présente des sites d'étude intéressants. La finalité est d'étudier les dynamiques d'abandon et d'enfrichement de lieux de vie autrefois peuplés, ainsi que pour observer les processus de réappropriation et de réhabilitation de certains de ces secteurs. En effet, la commune possède des hameaux qui ont vu leur population permanente tomber à 0 habitant à partir de la deuxième moitié du XXe siècle. Ces hameaux sont au nombre de trois : le Loup, le Tremble et le Monthyon. Les dynamiques d'abandon ayant affecté ces hameaux sont très différentes pour le Loup et le Monthyon : l'absence de route carrossable et leur localisation excentrée du reste de la commune entraînèrent le départ des populations qui s'est ensuite accéléré après la seconde guerre Mondiale. Pour le Tremble, c'est l'avalanche meurtrière du 21 janvier 1981 qui signa la mort de ce hameau.

De plus, sur le plan démographique, les situations sont bien différentes entre les hameaux du Loup dont la population entre 1876 et 1975 ne dépassa les 17 habitants, Le Tremble dont la population maximale durant cette même période fut de 23 habitants en 1886 et le hameau du Monthyon qui compta jusqu'à 151 habitants en 1881 (figure 1). La population du Monthyon à son maximum de peuplement en 1881 représentait 16 % de la population totale de la commune (figure 2). Ce dernier hameau avait donc un poids démographique non négligeable avant son déclin progressif.

Enfin, l'aspect dissemblable majeur est la situation actuelle de ces trois hameaux ; le Loup et le Tremble sont totalement abandonnés et en ruine, alors que le hameau du Monthyon connaît une seconde vie grâce à la création de la route forestière. Depuis, ce dernier est marqué par une dynamique de réappropriation par des personnes originaires du hameau ainsi que par de nouveaux propriétaires.

C'est la pluralité des situations, des dynamiques et des processus qui rend pertinente l'étude de ces trois hameaux pour un géographe, dans une double logique de déprise et de revitalisation.





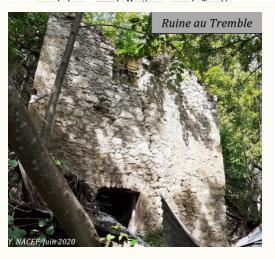
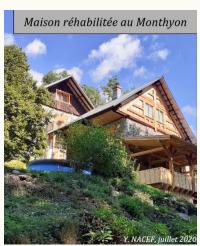


Figure 2 : Poids démographique du hameau du Monthyon en 1881 16% 54% 30% ■ Population du hameau du Monthyon Population du chef-lieu ■ Population des autres hameaux

Source : Archives Départementales de la Savoie, réalisation Y. NACEF, 2020



Yannis NACEF, 2020, Master 2 Géographie - Géosphères – Université Savoie-Mont Blanc

## LE COLLÈGE A 60 ANS

En 1961, trois cantons en Savoie n'ont pas de collège : La Chambre, Ruffieux, La Bridoire.

La commune de La Chambre demande l'ouverture d'une classe de 6ème qui sera effective à la rentrée 1961 et installée dans un local annexe de la mairie.

Deux enseignants prennent en charge les douze élèves inscrits : M. Jacques PARET-DODON assure l'essentiel des enseignements et devient directeur du C.E.G. M. Robert DÉLÉGLISE a en charge l'Italien.

Un transport scolaire est mis en place, assuré par l'entreprise DULAC de Saint Avre.

A la rentrée 1962, deux classes fonctionnent dans les locaux de la mairie.

### L'ÉLU DÉCIDE DE NE PLUS ASSURER LE CHAUFFAGE DES CLASSES!

LES ÉLÈVES APPORTENT DONC LEUR BÛCHE...

Les dépenses de fonctionnement augmentent, la commune de La Chambre ne peut assumer seule les frais engagés. (Il faut rappeler que jusqu'à leur prise en compte par le Département, les communes assumaient seules les dépenses générées par les collèges).

Aucune solution ne se dégage des négociations engagées avec les autres communes. Par mesure de rétorsion, l'élu décide de ne plus assurer le chauffage des classes! Les élèves apportent donc leur bûche... comme au XIXème siècle!

Cependant, les classes continueront à fonctionner à La Chambre jusqu'en juin 1966.

Mais il faut trouver d'autres locaux!

La rentrée 1966 se fera à Saint-Etienne-de-Cuines. Le maire M. TRAVERSAZ et son conseil



municipal, avec l'accord de l'Inspecteur d'Académie et du Préfet, décident d'installer le collège dans les locaux restés debout de l'ancienne usine de Pâtes Bozon-Verduraz, locaux qui abritaient la partie administrative de l'usine.

Un programme d'aménagements est prévu, mais... le collège mettra près de vingt ans pour atteindre l'aspect qu'on lui connaît aujourd'hui. Les débuts surtout furent très difficiles, car les dépenses étaient entièrement à la charge des communes du canton.

La rentrée 1966 s'effectue sous la direction de Monsieur HALTER.

Le collège se compose :

· Au rez-de-chausée : à droite, le

bureau du Directeur et à côté la salle des Professeurs.

- Au 1er étage : une classe de 5ème et en face une grande salle pour les 6èmes.
- Au 2ème étage : deux petites salles aménagées pour recevoir les 2 classes de 4ème et 3ème.

Toutes les années, des travaux seront effectués pour accueillir les effectifs en constante progression.

Le collège qui avait ouvert ses portes avec 90 élèves, en compte 206 à la rentée de 1968.

Deux préfabriqués sont installés dans le prolongement du bâtiment, mais un préau serait le bienvenu... et niveau

## **TOUJOURS PAS** D'ENSEIGNANTS POUR LE SPORT, LA TECHNOLOGIE, LE **DESSIN OU LA MUSIQUE**

sécurité ? ? Les classes aménagées à l'étage ne comptent qu'un seul escalier, tandis que charpente et toiture sont vétustes. Et puis! il n'y a toujours pas d'enseignants pour le sport, la technologie, le dessin ou la musique. Pas non plus de documentaliste ni de secrétaire!

A partir de 1974, les travaux s'accélèrent le syndicat et intercommunal qui s'est constitué propose de payer 6 heures de secrétariat par semaine!



Le collège ne sera nationalisé que le 1er décembre 1976, ce qui permettra d'ouvrir la demi-pension et l'internat où 35 élèves sont prévus, avec bien sûr le personnel nécessaire.

A la rentrée 1977, les travaux initialement prévus sont terminés. Ils seront inaugurés le 2 décembre 1977.

Le bâtiment ancien a été surélevé. Il comporte 5 salles de cours, les cuisines et le restaurant, l'infirmerie, dortoirs. le logement des surveillants et du directeur.

Un bâtiment neuf est mis en service.

#### Le collège compte alors dix classes soit 254 élèves.

Monsieur Blanc a été nommé gestionnaire de l'établissement et Madame CLÉMENT secrétaire.

grosse La plus étape d'aménagements a été réalisée, mais il reste beaucoup à faire, ce à quoi s'engagent les équipes en place. Extensions et réaménagements se poursuivent.

Les collèges sont maintenant gérés

par le Conseil départemental qui les établissements adapte aux nouvelles normes et aux nouveaux besoins.

Mireille Morin Collomb

#### LES PARAVALANCHES DU MONT CUCHET



Notre commune et les avalanches ont un destin lié depuis de nombreuses années. Dans la mémoire des quinquagénaires et plus, deux dates du siècle dernier restent indélébiles. 1978, l'alerte, l'avalanche dévale les pentes sud du Cuchet, mais les hameaux sont épargnés. Le 20 janvier 1981, la sanction, les habitants des hameaux paieront un lourd tribu, Hélène et Victor Viard laisseront leur vie dans leur maison ensevelie du Tremble. Cette terrible et cruelle violence de Dame Nature sera enfin le déclencheur pour la construction des paravalanches afin de protéger les villages et préserver le capital forestier de la commune. Ils se présentent sous la forme de trois ouvrages complémentaires. Le premier et le moins visible constitue un réseau de brise-vents installés sur le versant nord, près du sommet. Seuls les courageux pourront découvrir ces sortes d'échelles dont l'objectif est d'éviter la formation de plaque à vent sur la face sud. La neige s'accumule ainsi au pied des ouvrages sur la pente qui ne menace pas la commune. Le deuxième dispositif est bien connu de tous. Les herses érigées dans la pente sommitale sont caractéristiques des paravalanches et sont visibles depuis la plaine. Elles permettent de prévenir les départs sur des pentes herbeuses ou rocheuses sans végétation pour retenir la neige. De plus en cas de départ, la coulée passerait dans un hachoir afin d'éviter l'accumulation d'une masse trop compacte. Le dernier ouvrage est lui aussi très discret, c'est celui du dernier recours. Lors de la création de la piste, des merlons ont été construits perpendiculairement à l'axe de la pente. Ainsi, dans l'éventualité du déclenchement d'une avalanche, son élan sera coupé par ces tranchées dans laquelle la neige viendrait s'accumuler.

Bien que robustes et bien concus ces dispositifs doivent être contrôlés et entretenus. C'est le rôle du service RTM de l'ONF, mandaté par la mairie pour des audits réguliers, mais aussi des élus en charge de la forêt et des travaux pour des tâches d'entretien avec les employés municipaux.

Bien que le risque zéro n'existe pas, voici donc notre commune bien protégée. Pour autant la nature évolue et certaines pentes sont sous surveillance afin d'éviter que de nouvelles coulées fassent leur chemin vers la forêt.

Pierre-Benoît Clement







## ECOLE











### BIBLIOTHEQUE

Avec le confinement et les mesures sanitaires à prendre, la bibliothèque a dû s' adapter.

Comme partout, le masque est obligatoire à partir de 6 ans, du gel hydro alcoolique à disposition et les livres rendus par les lecteurs sont mis en quarantaine au moins 3 jours.

Évidemment, les classes n'ont pu être accueillies, la bibliothèque étant trop petite. Il a donc fallu trouver une solution pour que les enfants ne soient pas privés du plaisir de lire.

C'est donc la bibliothèque qui s'est déplacée.

Toutes les semaines, Annie amène des caisses de livres à l'école:

le lundi pour une classe primaire et le mardi pour une maternelle.

Pendant 3/4 d'heure, elle leur présente les livres qu'elle a choisis et les enfants repartent avec un ou deux livres chez eux.



### **DECLICC**

L'année 2020 a été bien particulière pour tout le monde. Pour le centre social DECLICC, dont la mission première est de favoriser le vivre ensemble sur notre joli territoire, il a fallu revoir les façons de fonctionner. Tous les secteurs ont redoublé d'efforts pour garder le lien avec les habitants et continuer à proposer des services et des animations. Nous avons changé notre manière d'aller vers les autres et toutes les nouvelles technologies permettant de garder le lien à distance sont devenues notre quotidien.

Pendant le premier confinement nous avons entre autre proposé un concours artistique « FAITES NOUS VOYAGER! » via les réseaux sociaux, nous avons collecté des dessins d'enfants pour nos ainés de l'EHPAD, nous avons aidé les familles à trouver des modes de garde pour les enfants, nous avons proposé d'emmener ceux qui en avait besoin faire des courses et nous sommes restés présents pour échanger avec nos différents publics.

Au déconfinement en mai, une nouvelle organisation s'est mise en place avec un gros travail avec toutes les communes pour l'accueil des enfants en restauration scolaire, en accueil de loisirs... Pendant les mois qui ont suivi, tout le monde a dû s'adapter en fonction de ce qui était faisable et ce qui ne l'était pas dans l'intérêt de tous.

Malgré le second confinement nous avons pu reprendre la plupart de nos activités en respectant les gestes barrières, pour celles qui sont toujours entre parenthèses nous espérons dès que possible recommencer.

En attendant, nous sommes présents pour répondre à vos besoins, nous souhaitons à tous une année 2021 la meilleure possible remplie de partages et d'échanges.

#### Contacts pour les différents secteurs du centre social :

Accueil: accueil@declicc73.fr / 04-79-56-35-06

Restauration scolaire: restosco@declicc73.fr / 04-79-56-35-06

• Maison de service au public : franceservice@declicc73.fr / 04-79-56-22-66

Secteur jeunesse : jeunesse@declicc73.fr / 07-64-81-64-23

• Secteur enfance : enfance-jeunesse@declicc73.fr / 04-79-56-35-06

Secteur 16-25 ans : projeunes@declicc73.fr / 07-68-08-55-78

• Secteur famille: famille@declicc73.fr / 04-79-56-35-06

Relais d'assistantes maternelles : famille@declicc73.fr / 04-79-56-54-54

• Secteur senior: seniors@declicc73.fr / 04-79-56-35-06



## **FAITES NOUS** VOYAGER!



#### MULTI-ACCUEIL « LES COPAINS D'ABORD »

#### Accueil des enfants de 10 semaines à 6 ans.

Au total, 10 professionnelles travaillent dans ce lieu : 1 puéricultrice, 1 éducatrice de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puéricultrice et 4 agents d'animation possédant un CAP petite enfance ainsi que 2 agents d'entretien qui aident aussi aux repas et goûters.

Nous proposons 2 modes d'accueil :

- L'accueil régulier (18 places) : du lundi au vendredi de 7H30 à 18H30.

Ce système est idéal quand les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents, sans durée minimale imposée (ce peut être 2 jours fixes par semaine par exemple). Un contrat stipulant les jours et horaires est alors signé. Un tarif mensuel est défini (mensualisation) sur une base horaire établie selon le barème de la CNAF.

- L'accueil occasionnel (4 places) : du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Ce système-là est Lorsque les besoins sont connus à l'avance, ponctuels et non récurrents. Ce peut être le temps d'un rendez-vous, apprendre à se séparer ou faire découvrir la vie en collectivité à votre enfant. Les inscriptions se font par téléphone ou sur place d'une semaine à l'autre. Le tarif horaire est proportionnel aux revenus et défini selon le barème de la CNAF.

Pour info, en 2021, le tarif horaire minimum pour une famille avec un enfant est de 0.44€ et le tarif maximum à 3.57€.

Pour une famille de 2 enfants, le tarif mini passe à 0.36€ et le maxi à 2.97€.

Pour une séparation en douceur, une période d'adaptation est proposée. Elle peut durer plus ou moins longtemps selon les besoins. Elle permet à l'enfant de prendre ses repères, de se familiariser avec ce nouvel environnement et faire connaissance avec le personnel. Une fois en confiance, votre enfant pourra évoluer dans un espace sécurisé, adapté pour son âge ,avec des temps de jeux libres encouragé par l'adulte.

De nombreuses activités d'éveil sont proposées : motricité, lecture, marionnettes, contes, eveil musical, jeux de manipulation, peinture, spectacles, sorties à la bibliothèque, à la ferme... ou simplement balades dans le village.

Les parents sont les bienvenus pour assister occasionnellement à ces activités ou sorties.

Les plus grands (3/6 ans) sont aussi les bienvenus pendant les vacances scolaires. A cette occasion, un planning d'activité est mis en place. Nous veillons à proposer des jeux ou activités qui sortent du domaine scolaire (jeux de piste, modelage, cuisine, jeux d'eau...)

Tout au long de l'année vous pouvez inscrire votre enfant pour un accueil occasionnel.







## à l'honneur

#### THIBAUT ET GAETAN RUFFIN

Une grande équipe évoluant sur le circuit de Coupe du monde de VTT DESCENTE trouve son origine à Saint-Etienne-de-Cuines, gérée par les deux frères RUFFIN. La société de management sportif « RIDING ADDICTION » qu'ils ont créée,

il y a une dizaine d'années maintenant, ne cesse de progresser...

Thibaut et Gaëtan encadrent ainsi certains des meilleurs pilotes mondiaux sous le nom du team « COMMENCAL / MUC OFF by Riding Addiction » (Les partenaires principaux de l'équipe). Ces pilotes sont auteurs de nombreux podiums :

- Myriam NICOLE (championne du monde 2019, vainqueur du classement général de la coupe du monde 2017),
- Amaury PIERRON (vainqueur du classement général de la coupe du monde 2018, second en 2019),
- Thibaut DAPRELA (double vainqueur du classement général de la coupe du monde junior 2018 et 2019, 5è du classement général de la coupe du monde 2020),
- Tristan LEMIRE jeune prodige canadien qui débutera en catégorie junior cette saison.

Les frères Ruffin n'ont pas seulement la casquette de Team managers et de chefs d'entreprise, tous deux pratiquent également amenant leur savoir technique et se classant parmi les 50 meilleurs mondiaux.

Côté technique, l'équipe est composée de 3 mécaniciens, 1 ingénieur, 1 photographe, 1 caméraman, 1 ostéopathe, 1 responsable des réseaux sociaux, ainsi que des parents RUFFIN (Marilyne et Jean-Pierre) qui complètent l'équipe pour tout l'aspect logistique.

L'équipe qui sillonne le monde entier a pris plaisir aux podiums et enchaîne les bons résultats (meilleure équipe mondiale 2018 & 2019 et seconde en 2020). Tous les membres de l'équipe apprécient de

venir se ressourcer et s'entrainer au camp de base à Saint-Etienne-de-Cuines entre chaque épreuve et ainsi profiter de nos belles montagnes!





## ETAT CIVIL



Albert TOGNET décédé le 9 janvier 2020



Maxence BROQUIN décédé le 12 janvier 2020



Théo MOLLIER décédé le 12 janvier 2020



Raoul DA SILVA décédé le 4 février 2020



René DALLA COSTA décédé le 4 mars 2020



Jean-Claude VILLIOT décédé le 5 mars 2020



Victorine CHABERT décédée le 3 avril 2020



Raymond QUEZEL-PERON décédé le 7 juillet 2020



Henri FASANI décédé le 12 août 2020



Juliette CARTIER-LANGE décédée le 8 novembre 2020



Marcel TARIN décédé le 11 novembre 2020







Paul CHIANALE décédé le 24 novembre 2020

Christophe RIBATTO décédé le 27 novembre 2020



René MOLLARET décédé le 30 novembre 2020

Elena GHILINI décédée le 15 décembre 2020

Simon JAMEN décédé le 28 décembre 2020



Amandine BIGNARDI & Cédric CLAVEL 8 août 2020



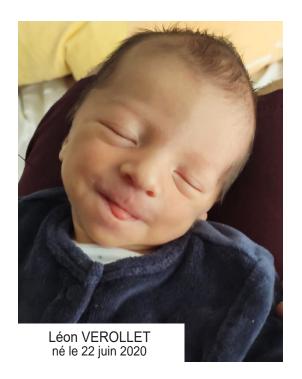
Doriane BILLON-GRAND et Marc DAMEVIN 29 août 2020



Amy NAGI et Alan FAVIER 12 septembre 2020















Lyana RODRIGUES DOS ANJOS PONCELET née le 1er octobre 2020



Julian PAONESSA né le 23 septembre 2020

Emilie FREYERMUTH née le 23 novembre 2020

Axelle JOBERT née le 21 octobre 2020





## ASSOCIATIONS

## **ASSOCIATIONS SPORTIVES**

AS Cuines Section Musculation	Christine BROTTO 67 Route de la Combe (Salle du Club), 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  104 79 59 47 05 (Club) – ascsm73@gmail.com
Maurienne Lutte	Gilbert RAVOIRE 73130 MONTAIMONT
Association des Boulistes de Cuines	Amandine GIRARD Résidence Gilles et Valérie, 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Basket-Club de Cuines	Nicolas MATHIEU 95 impasse du Bettey, 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE   1 06 20 47 00 20 −  nmathieu.bcc@gmail.com
Ski Snow Maurienne	Vincent FONTFREYDE 259 rue des Cités Bozon 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
ASG - Section Véterans de Foot	André TOGNET 1170 Avenue de la Gare, 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  © 06 64 35 84 80
A.S Cuines / La Chambre / FC Val d'Arc	André TOGNET 1170 Avenue de la Gare, 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES 2 06 64 35 84 80
UAM	François VELTE Stade Gavarini, rue de l'Arc 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE  1 04 79 59 88 06   1 u.a.m.@wanadoo.fr / gilles.favre@orange.fr
Gymnastique Volontaire le Bugeon / Cuines	Violaine COMBAZ 445 rue des Erables 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES

## ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

ACCA ST Hubert du Glandon (Chasse)	Jean-Paul JONNARD 50 allée 2 des Cités 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES  ☎ 06 50 82 85 66
Amicale De Sapeurs Pompiers	Pascal MAQUET 390 route de la Mairie 73130 SAINTE MARIE DE CUINES Responsable des cérémonies : Philippe RICHIERO
Association des Parents d'Elèves Primaire et Maternelle Les Marmots de Cuines	Vincent CAFFIN 291 rue des Erables 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES   1
Chorale le Choeur de l'Arc	Claire DELEAN 302 rue de la Borgeat 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Club du 3ème âge Les Edelweiss	Aimée CLEMENT 207 rue de la Plaine 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES 204 79 56 35 37
Comité des Fêtes	Martine BOZON-VIAILLE 941 avenue de la Gare 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES

Anciens Combattants	Georges VIAL 33 allée 1 des Cités 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Les P'Tites Mains de Cuines	Monique VEROLLET ou Bernadette DURIEUX, Secrétaire Montarlot 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES
Héritage et Mémoire pour Demain	Mireille MORIN 33 Avenue du Grand Port 73100 AIX LES BAINS  104 79 54 50 67 ou 06 85 02 44 47 – mireille.morin73@gmail.com
Jeunes Sapeurs Pompiers	☎ 06 13 08 92 60 ou 07 69 36 72 59
Les Monthyonnains	Pierre-Benoît CLEMENT Le Monthyon 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES   2 06 70 87 64 93 −   associationdumonthyon@laposte.net
Le P'tit Cuinain	Michel VETTER  134 allée des Bouleaux 73130 SAINT ETIENNE DE CUINES

### HERITAGE ET MEMOIRE POUR DEMAIN

Comme la plupart des associations, nous avons souffert de cette année de confinement. Puisqu'association rime avec regroupement, nous avons dû renoncer en particulier à notre rassemblement annuel du mois d'août autour de la Chapelle.

L'Association a cependant continué à s'intéresser à elle. Les bénévoles Georges, Bernard, René ont encore travaillé à aménager les abords (mur de soutènement au nord) et à parfaire l'assainissement extérieur : l'humidité étant notre principal ennemi! Cela ne suffit pas et dès ce printemps un spécialiste nous aidera à lutter contre le salpêtre qui endommage grandement les peintures.

Ginette, Michèle et Mireille ont encadré, comme les années précédentes, les visites de la Chapelle, chaque vendredi de juillet et jusqu'au 15 août.

Cette année encore, ces visites seront organisées avec le concours de La FACIM les samedis, du 17 juillet au 14 août.

Quant au rassemblement au moment de la messe annuelle, il est hélas trop tôt pour en parler.

Ne perdons pas espoir et comptons sur des jours meilleurs!





Les visites de la Chapelle seront organisées chaque vendredi de juillet et jusqu'au 15 août

#### MAURIENNE - LUTTE

Sans tomber dans l'originalité, l'année 2020 ne restera pas dans les annales des bons souvenirs...!

Avant difficilement débuté la saison sportive avec une pénurie de cadre technique en lutte qui ne sont pas légion en Maurienne.

Avant eu la conviction d'avoir trouvé « l'oiseau rare » en la personne d'un lutteur de haut niveau d'origine Afghane, les dirigeants se sont beaucoup investis pour l'intégration de cet élément, recherche d'emploi, hébergement, soutien...! qui s'est soldé trois mois plus tard par un désengagement de sa part et abandon de son implication dans le club.

Les cours ont pu malgré tout être assurés grâce au dévouement de plusieurs techniciens bénévoles du club (Julien Court, Rémi Garnier, Pierre Ravoire et Sherlis Choquet) ainsi que les actions engagées avec la convention liant le club au Collège de Cuines où 4 classes de 6ème, soit 85 élèves, ont pu participer au cycle annuel « découverte de la lutte ».

Coté résultat 4 jeunes se sont illustrés en sambo lors du criterium régional à Chambéry, Antoine Court, Léo Provo, Luka RITTER et Hugo FLAMENT.

En UNSS, les collégiens ont eu une nouvelle fois l'occasion de mettre leur établissement en valeur lors des Championnats Académiques à Cluses, avec Antoine Court, Luka Ritter qui montent sur le podium, bonne prestation également de Kilian Dumortier et Kéryan PERRON.

Coté formation, 2 jeunes du club Kéryan PERRON et Eloïc MARTIN ROSSET se sont engagés dans une formation « Jeunes Arbitres » qui hélas n'a pas pu aller à son terme pour les raisons évoquées ci-après.

Hélas début mars 2020, le 1er couperet de confinement est tombé mettant un terme à la saison sportive, privant les jeunes de nombreuses participations aux compétitions régionales Auvergne - RHA.

En septembre, concertation des dirigeants quant à la reprise de l'activité, la lutte étant un sport de contact « très » rapproché et compte tenu des directives fédérales et des mesures de prévention dû à la crise sanitaire.

La décision de ne pas rouvrir les portes du club ont été prises sagement à contre cœur et malheureusement, l'avenir nous a, semble-t-il; donné raison.

Seule l'adhésion fédérale a été prise en septembre avec 6 dirigeants licenciés seulement.

C'est d'ailleurs pour ces raisons de mise en sommeil par obligation que les demandes de subventions communales n'ont pas été renouvelées en 2020.

Cependant les dirigeants ne sont pas restés inactifs et ont mis cette période à profit pour trouver un nouveau technicien Lutte, chose acquise avec la venue d'un lutteur lyonnais, entraineur diplômé BF1 en Maurienne, grâce à la collaboration de la direction d'Intermarché qui lui a proposé un travail.

Donc le club reste dans les starting-blocks dès que les feux verts seront donnés (Gouvernement et Fédération).

L'année 2020 s'est tout de même soldée par un évènement positif, le président s'est vu attribuer une double récompense, et non des moindres, médaille d'or de la fédération Française de Lutte et médaille d'or également du ministère des sports, accompagnée d'une lettre de félicitations de Madame la Ministre, fruit de plus de 50 ans de dévouement passionné pour ce sport.

Récompense que le président a à cœur de partager avec tous les membres du club.







#### LES MONTHYONNAINS

Comme tout le monde et encore plus les associations dont la vocation est de rassembler autour de leurs projets, les Monthyonnains ont subi de plein fouet la crise sanitaire. Ils ont dû annuler leur traditionnel repas qui était habituellement l'occasion de retrouvailles intergénérationnelles des familles originaires du village, des résidents nouvellement installés, des amis de ce coin de paradis, sans oublier les édiles de Saint-Etienne-de-Cuines et Saint-Alban-des-Villards. Espérons que ce ne fut qu'une exception et que ce moment de convivialité pourra avoir lieu en 2021 comme à l'accoutumée.

Pour autant les Monthyonnains ne sont pas restés l'arme au pied car les projets ne manquent pas ni d'ailleurs la nécessité de réaliser chaque année des corvées collectives pour entretenir le village et ses accès.

Au Monthyon, l'année 2020 restera marquée par la Covid-19 et l'opération « cantonniers ».

En effet, depuis de nombreuses années la route d'accès n'avait pas fait l'objet d'un entretien sur toute sa longueur comme c'était le cas par le passé chaque début de mois de mai. L'association a donc pris le taureau par les cornes afin que cet itinéraire fasse l'objet d'une remise en état importante qui s'avérait indispensable depuis les travaux de la construction de la conduite forcée en 2012.

Plutôt que de demander l'intervention d'une entreprise dont le coût aurait été exorbitant pour la commune, l'associartion a proposé à la commune de lui attribuer une subvention exceptionnelle pour la location d'un tractopelle en contre partie de la mise à disposition de la main d'œuvre.

Ce sont donc une dizaine de cantonniers volontaires qui se sont relayés à la pelle et au râteau pendant une semaine du mois de juillet. L'équipe était renforcée par un bénévole non Monthyonnain, Philippe Richiero au volant de son propre tracteur pour le transport des matériaux, qu'il en soit vivement remercié.

La logistique alimentaire était assurée de main de maître

par les épouses, émérites cantinières, qui ont comblé les appétits féroces des ouvriers.

Cette semaine fut une période intense qui a permis de renouer avec la vie en communauté des Monthyonnains et leur volonté farouche d'aller toujours de l'avant quels que soient les obstacles à surmonter.







# BIEN VIVRE ENSEMBLE À CUINES

## RESPECTONS LES RÈGLES DE VIE QUI PERMETTENT DE VIVRE HARMONIEUSEMENT EN COMMUNAUTÉ.

#### Certaines incivilités nuisent à la qualité de l'espace public :

- · Abandon de déchets.
- Graffitis.
- · Déjections canines,
- · Nuisances sonores,

- Dépôts sauvages.
- · Non-respect du stationnement réglementé,
- Dégradation des biens publics...

En complément des actions menées par la municipalité, il est du pouvoir de chacun, d'agir au quotidien pourque Saint-Etienne-de-Cuines demeure un village où il fait bon vivre.



## POUR UNE COMMUNE PROPRE, JE RAMASSF

Nous rappelons aux propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de ramasser les déjections que leur animal oublie parfois sur le domaine public communal.

Pour les aider, la commune a installé des distributeurs de sacs à plusieurs endroits de la commune. Chacun peut bien entendu utiliser ses propres sacs.

La commune rappelle que laisser les déjections de son animal sur le domaine public communal est passible d'une contravention de 1ère classe de 35 €

Respectons les employés communaux en charge de l'entretien des espaces verts et permettons à nos enfants de se rouler dans l'herbe sans craindre de tomber sur une crotte de chien.



### ABANDON DE DÉCHETS

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue. De même, il est interdit de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie. Dans les 2 cas, ne pas respecter l'interdiction est puni d'une amende.

#### Abandon d'ordures :

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de :

- 135 €si l'amende est payée immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction),
- 375 €au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra décider d'une amende de 750 € maximum (ou jusqu'à 1 500 €, avec confiscation du véhicule si celui-ci a été utilisé pour transporter les déchets).

#### Non respect des conditions de collecte des déchets :

Ne pas respecter les conditions de collecte des déchets (jour, horaires, tri), est puni d'une amende forfaitaire de :

- 35 €si l'amende est payée immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction),
- 75 €au-delà de ce délai.

À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, le juge du tribunal de police est saisi. Il pourra notamment décider d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 €.



### **NUISANCES SONORES:**

Le code de la santé publique régit les nuisances sonores ou bruits de voisinage. Il précise les horaires et les types de bruits afin que chacun puisse vivre avec un minimum de tranquillité dans la journée.

Le bruit est strictement interdit entre 22 heures et 7 heures.

Les activités bruyantes de bricolage ou de jardinage doivent s'effectuer :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14h à 19h,
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h.

Veillons à la tranquillité de tous

Article R1336-5 du Code de la santé publique : Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

## NEIGE ET GFI ÉF

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires, sont tenus de balayer la neige et d'enlever la glace devant leurs maisons et sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

Par temps de gelée, il est interdit de déverser sur la rue la neige ou glace provenant des cours ou de l'intérieur des immeubles. Il est défendu également de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

(arrêté municipal n°01-2015 du 6 janvier 2015)



#### CIRCUI ATION FT STATIONNEMENT

#### Respectons le code de la route.

Respectons les limitations de vitesse, priorités et autres règles de conduite. Soyons vigilants et courtois.



#### Où marchent les piétons quand les voitures sont stationnées sur le trottoir ?

En agglomération, l'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant).

L'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons est considéré comme très gênant pour la circulation publique (Article R417-11 du Code de la route). Cette infraction est passible d'une amende de 4ème classe (135€).

De nombreux piétons empruntent les rues de notre village pour aller à l'école, pour faire quelques courses ou pour se promener.





Laissons les trottoirs aux piétons pour qu'ils se déplacent en toute sécurité.

#### Veillons à la qualité de notre air

Ne laissons pas nos moteurs tourner inutilement à l'arrêt.

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance (copie intégrale ou extrait)	Mairie du lieu de naissance	Nom, prénoms et date de naissance (nom de jeune fille pour les femmes mariées) + noms et prénoms des parents pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation
Acte de mariage (copie intégrale ou extrait)	Mairie du lieu de mariage	Noms et prénoms des époux, date du mariage + noms et prénoms de leurs parents pour une copie intégrale ou un extrait avec filiation
Acte de décès	Mairie du lieu de décès	Nom, prénoms du défunt et date de décès
Livret de famille (duplicata)	Mairie du lieu de votre domicile	Justificatif de l'identité du demandeur qui doit être l'un des titulaires du livret Justificatif de domicile Informations concernant les actes du livret à reconstituer (nom, prénoms, date et lieu de naissance de chaque personne + date et lieu du mariage si les parents se sont mariés).
Carte nationale d'identité	Mairie de Saint Jean de Maurienne	La présence du demandeur est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.  Une photo d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes Justificatif de domicile  Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois  Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)  MAJEURS: ancienne carte d'identité, pas d'acte de naissance pour un renouvellement  MINEURS: joindre la carte d'identité du parent faisant la demande.
Passeport biométrique	Mairie de Saint Jean de Maurienne	Carte d'identité : original + photocopie Une photo d'identité de moins de 6 mois conforme aux normes Numéro de pré-demande ou formulaire cartonné remis sur place Timbre fiscal de 86 € (achat en ligne) Justificatif du domicile

De nombreuses démarches peuvent être réalisées sur internet sur le portail Service-Public.fr





Liberté Égalité Fraternité

